



**display**<sup>®</sup>  
European  
Municipal Buildings  
Climate Campaign



www.display-campaign.org



# Charte

- ▶ Considérant que la Directive européenne sur la Performance Energétique des Bâtiments constitue un réel défi pour la transformation du secteur du bâtiment européen vers une meilleure efficacité énergétique, l'utilisation accrue des sources d'énergie renouvelables et la réduction des émissions de CO2
- ▶ Considérant que les bâtiments municipaux doivent être/devenir des cas exemplaires et conscient de la nécessité d'associer nos concitoyens pour atteindre nos objectifs,
- ▶ Considérant qu'il est important d'anticiper la mise en oeuvre de la Directive européenne sur la Performance Energétique des Bâtiments - et de l'élargir aux aspects environnementaux - par une initiative volontaire,

## nous décidons de rejoindre «Display® - La Campagne climatique dans les bâtiments municipaux d'Énergie-Cités».

### Rejoindre Display nous permettra de :

- ▶ comparer les performances de nos propres bâtiments et pouvoir se comparer avec d'autres autorités locales,
- ▶ échanger notre expérience avec d'autres autorités locales européennes.

Pour garantir la réussite et le caractère européen de la Campagne européenne Display, nous nous engageons à respecter les conditions suivantes :

- ▶ afficher à destination des citoyens les performances – en matière de consommation d'énergie, d'émissions de CO<sub>2</sub>, et de consommation d'eau – d'au moins :
  - **5 bâtiments municipaux** (autorités locales < 50 000 habitants)
  - **10 bâtiments municipaux** (autorités locales entre 50 000 et 100 000 habitants)
  - **20 bâtiments municipaux** (autorités locales > 100 000 habitants)
- ▶ fournir à Energie-Cités les données administratives concernant notre autorité locale à faire figurer sur le poster et le site Internet officiel de la Campagne européenne Display,
- ▶ afficher le poster Display dans chaque bâtiment concerné à un endroit fréquenté par le public,
- ▶ lancer une action d'information et de sensibilisation à destination des usagers des bâtiments concernés,
- ▶ payer un droit annuel d'utilisation des outils et supports de communication Display ( *gratuit pour les membres d'Energie-Cités* ).

### En contrepartie, Energie-Cités s'engage à :

- ▶ mettre à la disposition de notre autorité locale un outil de calcul sur Internet ainsi qu'un guide d'utilisation de cet outil,
- ▶ permettre à notre autorité locale d'éditer un poster Display par bâtiment choisi (fichier PDF),
- ▶ apporter des informations complémentaires pour la mise en oeuvre de Display au cas où notre autorité locale en exprimerait la demande,
- ▶ nous tenir informés régulièrement du déroulement de la Campagne européenne Display,
- ▶ valoriser notre action via le site Internet officiel de la Campagne européenne Display. [www.display-campaign.org](http://www.display-campaign.org).

( à établir en deux exemplaires et à retourner à : Energie-Cités / 2 chemin de Palente / F-25000 Besançon )

Représentant légal de l'autorité locale de:  
.....  
M/Mme: .....

Pour acceptation  
Energie-Cités  
Gérard MAGNIN

Fonction: .....

Délégué Général

Date, cachet et signature :

Date, cachet et signature